



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vaccination contre la COVID-19 : Stratégie et organisation

Réunion avec les responsables de centres de vaccination

Animée par M. Bernard Celli, Dr Etienne Gayat et Mme Sophie Lebret.

Jeudi 27 mai 2021

Nous attirons votre attention sur les précautions à prendre s'agissant de cette présentation:

- les informations contenues dans cette présentation n'ont qu'une valeur informative;
- les informations présentées sont celles disponibles en date du 27 mai 2021;
- l'utilisation des informations contenues dans cette présentation est à prendre avec précaution;
- la présentation est à destination des seuls invités au webinaire du 27 mai 2021.

Pour disposer d'informations à date, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/>).

Point de situation du déploiement de la stratégie vaccinale

Revue des vaccins disponibles et des personnes éligibles

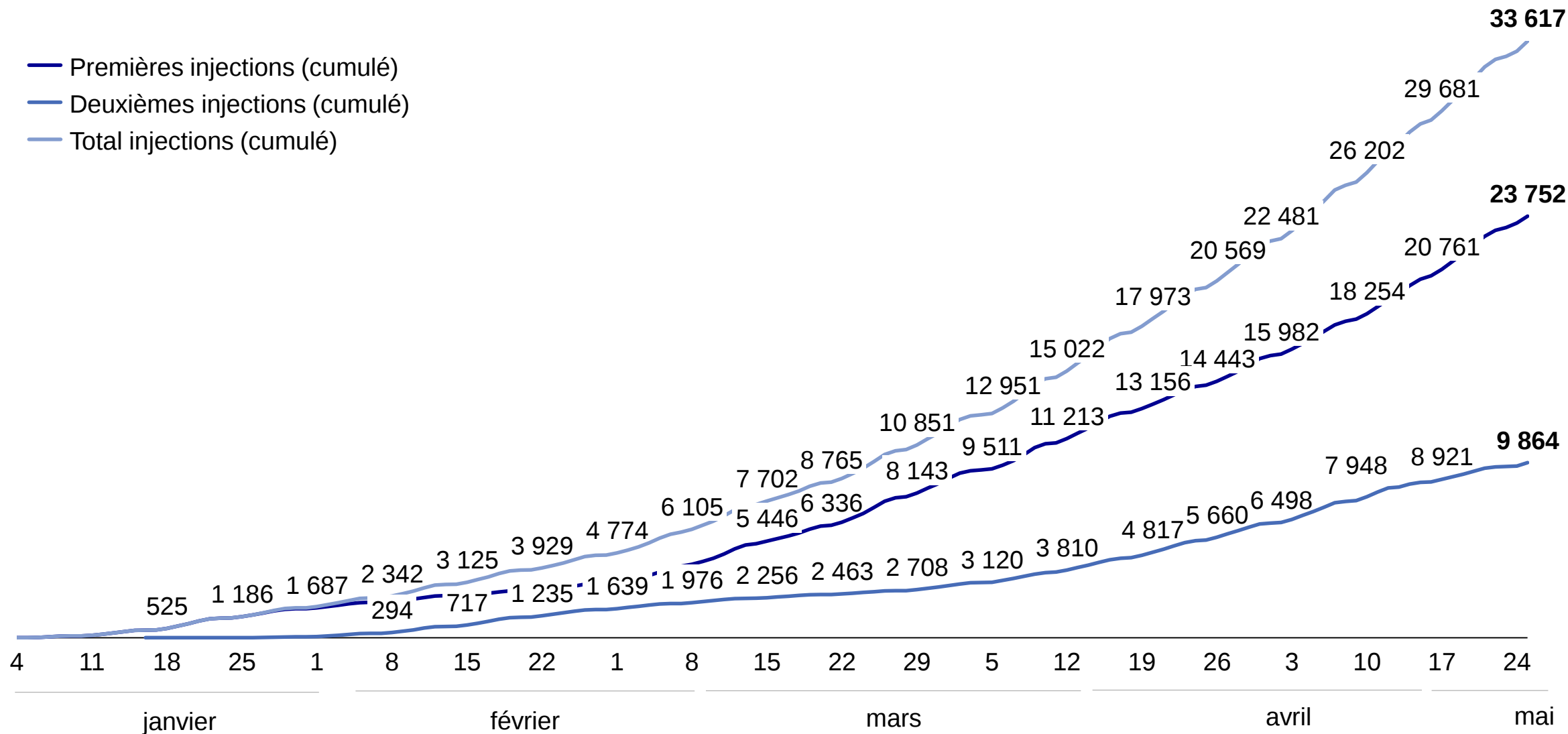
Rappel des bonnes pratiques en centre de vaccination

Synthèse des injections réalisées jusqu'au mardi 25 mai

Nombre cumulé d'injections (1^{ères} et 2^{èmes}), en milliers



- Premières injections (cumulé)
- Deuxièmes injections (cumulé)
- Total injections (cumulé)



Les prochains jalons de la campagne vaccinale

Les objectifs vont continuer à structurer la campagne vaccinale tout l'été

B

Mi-mai

31 mai

Mi-juin

D'ici la fin de l'été



Injections



20 millions de
primo-injections



30 millions de
primo-injections



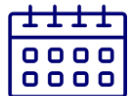
Publics-cibles



Ouverture de la
cible vaccinale
aux 50 ans et plus



Ouverture de la
cible vaccinale à
tous les adultes



Offre de RDV



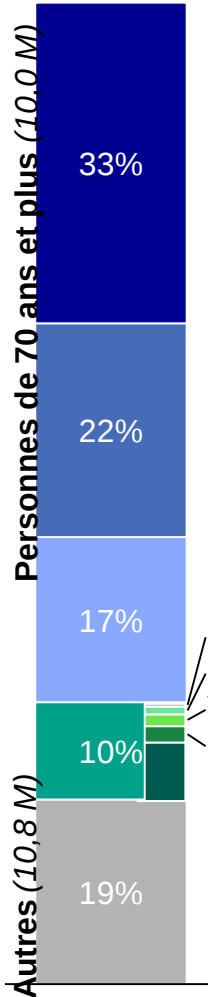
Proposition d'un
RDV à tout adulte
volontaire

Répartition des premières injections par populations éligibles et taux de couverture

B

DONNEES AU 25 MAI

Répartition



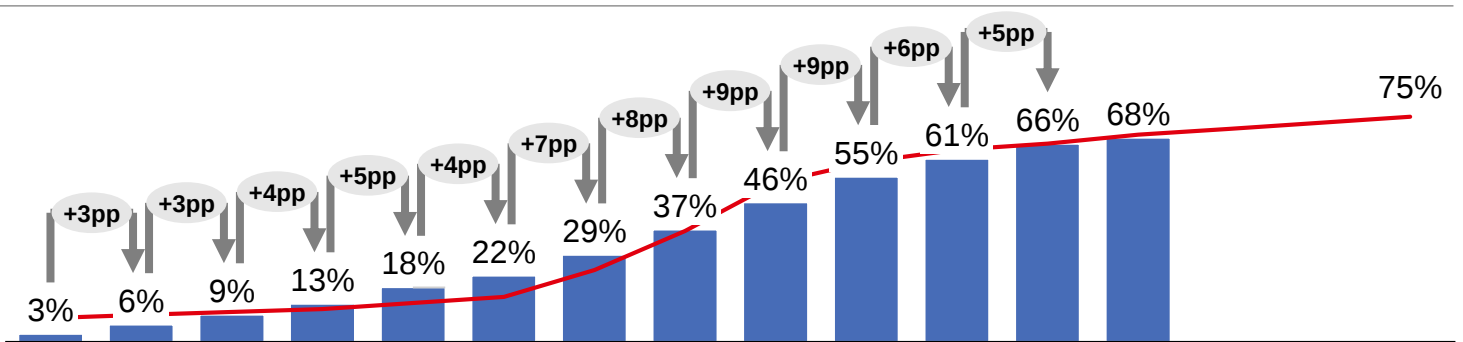
Populations éligibles

Part de la population ayant reçu au moins une injection, %

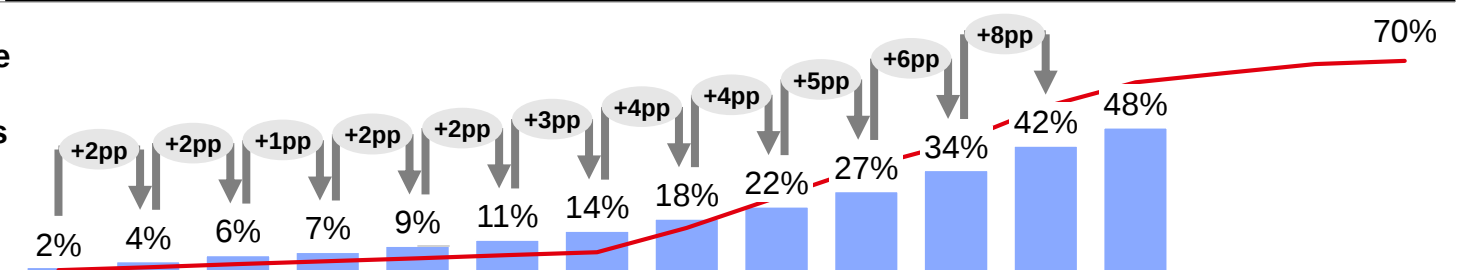
Objectif mi-juin
+4pp
Variation vs j-7



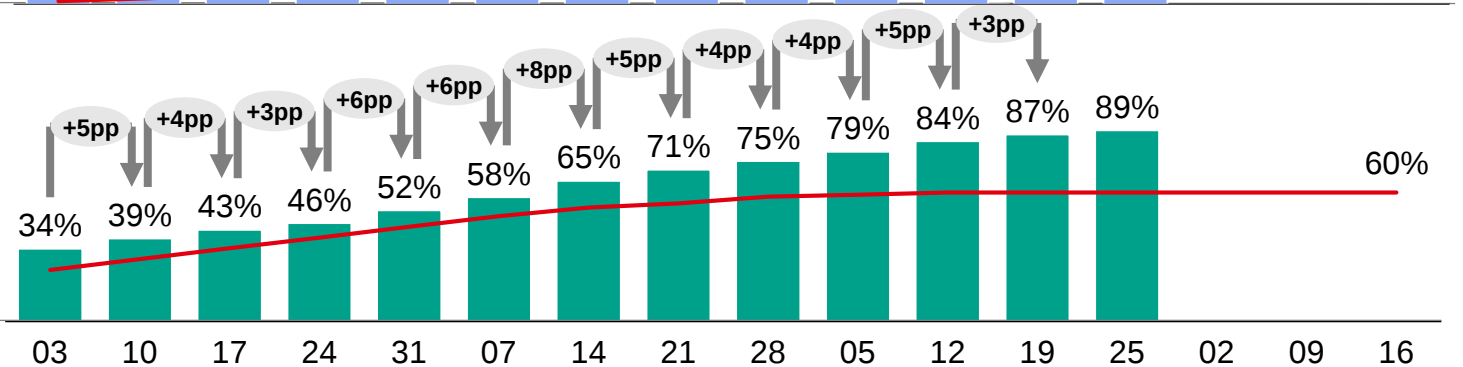
Personnes âgées
de 60 ans à 69
ans hors EHPAD
et USLD et hors
professionnels
éligibles (7,5 M)



Personnes âgées de
50 ans à 59 ans
hors professionnels
de santé éligibles
(8,3 M)



Professionnels
du secteur de la
santé (2,5 M¹)



Mars

Avril

Mai

Juin

¹ : Probable sous-estimation des populations éligibles (travaux complémentaires en cours sur la définition et le démembrement des professionnels concernés)

8 chiffres clés de la logistique de la campagne vaccinale

Chiffres en date du 21 Mai, cumulés depuis le début de la campagne

B



33,34 millions de doses de vaccins expédiées



Portail de commande utilisé pour les besoins de
+70 000 Médecins, Pharmaciens, Sages Femmes



99,97% de taux de service



+20 000 points de livraisons desservis (officines, hôpitaux, centres de vaccination)



+160 millions de matériels d'administration actuellement en stock



+57 000 transports routiers effectués à température dirigée



+2 500 professionnels mobilisés pour les opérations logistiques parmi les ~200 000 personnes impliquées dans la campagne



~3,9 millions de Km parcourus

Sources : SpF, à partir de différentes sources (21/05).

Les livraisons de vaccins, notamment à ARNm, continuent de croître

Les mois de juin, juillet et août devraient connaître un niveau d'approvisionnement élevé

B

La montée en charge avec le vaccin Pfizer se poursuit sur les mois de mai et juin (en millions)

Tableau prévisionnel des livraisons	des	dec	jan	fev	mars	avril	mai	juin	Post-S2 2021
							X2,6		
Pfizer		0,5	2,5	5,0	9,9	18,0	28,1	47,4	93
Moderna			0,1	0,6	1,5	2,5	4,3	6,7	54
AstraZeneca				1,6	4,5	7,5	10,1	14,5	44
Janssen/J&J						0,4	1,3	7,0	30
CureVac									44
Sanofi-GSK									45
Nombre total de doses (sous réserves des livraisons)		0,5	2,7	7,2	15,8	28,3	43,8	75,6	309

La montée en charge des approvisionnements en vaccins Pfizer entre avril et juin est particulièrement forte (x2,6). Ce niveau élevé devrait ensuite connaître un plateau.

Ce plateau sera élevé, considérant la période estivale, et demandera un effort de tous pour écouler ces doses, notamment en secondes injections.

La France présente un maillage fin de centres de vaccination

Les centres de vaccination sont ouverts et injectent en continu

B

1600

On dénombre plus de 1 600 centres de vaccination en France, garantissant un maillage territorial unique, et permettant à tous nos concitoyens de trouver un rendez-vous de vaccination au plus près de leur lieu de vie.

Surtout, aucun de ces centres ne tourne à vide puisque par exemple, pour la journée du mardi 25 mai, 93% des 1 602 centres actifs ont vacciné. Ce sont en moyenne 328 RDV quotidiens qui ont été honorés.



Le territoire national se caractérise pas une grande diversité de centres

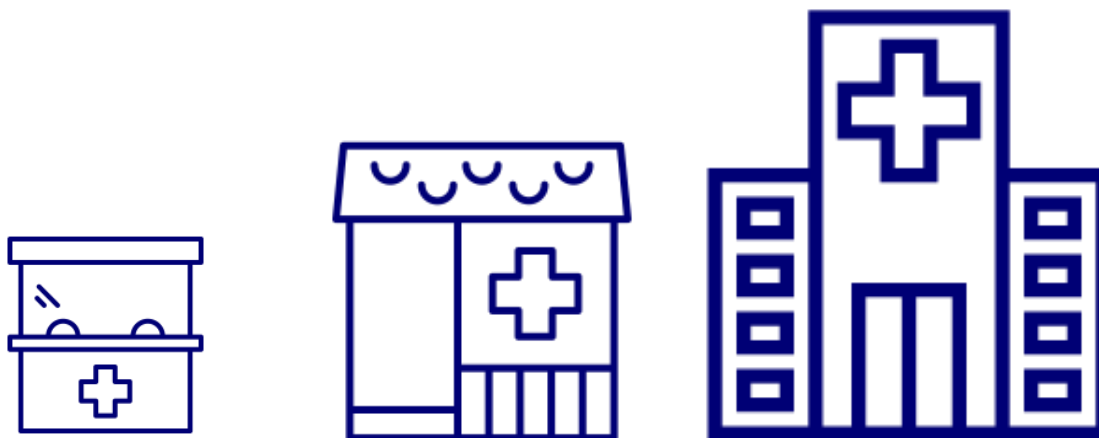
Les mois d'avril, mai et juin voient la montée en charge des grands centres

B

116

La montée en puissance des (très) grands centres se confirme. 24 très grands centres (> 2 000 injections/j) et 92 grands centres (> 1 000 injections/j) sont déjà ouverts. De nombreux centres réalisent plus de 800 injections/jour, comme à Tarbes, à Saint-Etienne, Béziers ou encore Charleville-Mézières.

Ce sont tous les centres qui connaissent une élévation des capacités de vaccination, pas seulement une minorité.



Petits centres
(< 499 / jour)

Centres moyens
(500-999 / jour)

Grands centres
(> 1 000 / jour)

**Nombre de RDV
au 30 avril**

1 333

191

80

**Nombre de
RDV au 21 mai**

1 238

251

116

Point de situation du déploiement de la stratégie vaccinale

Revue des vaccins disponibles et des personnes éligibles

Rappel des bonnes pratiques en centre de vaccination

La conservation des doses de vaccins est moins complexe

Le vaccin Pfizer pourra prochainement être utilisé pour les adolescents

	Stockage long terme	Température de stockage	-90°C à -60°C
		Durée de stockage	6 mois
	Transport	Température de transport	-25°C à -15°C
		Durée de transport	2 semaines
	Stockage dernier kilomètre	Température de stockage	2°C à 8°C
		Durée de stockage	31 jours
		Conservation une fois ouvert	6 heures
	Nombre de doses par flacon	~ 6 doses par flacon (Boîte de 10 flacons)	
	Administration	Reconstitution	Oui
		Nombre de doses à injecter	2 doses

Source : DGS, Task Force MEF et EMA.



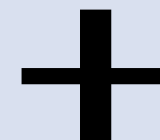
[Vidéo](#) pour la préparation et l'extraction des doses Pfizer



Un dispositif prêt à l'emploi est en cours de développement

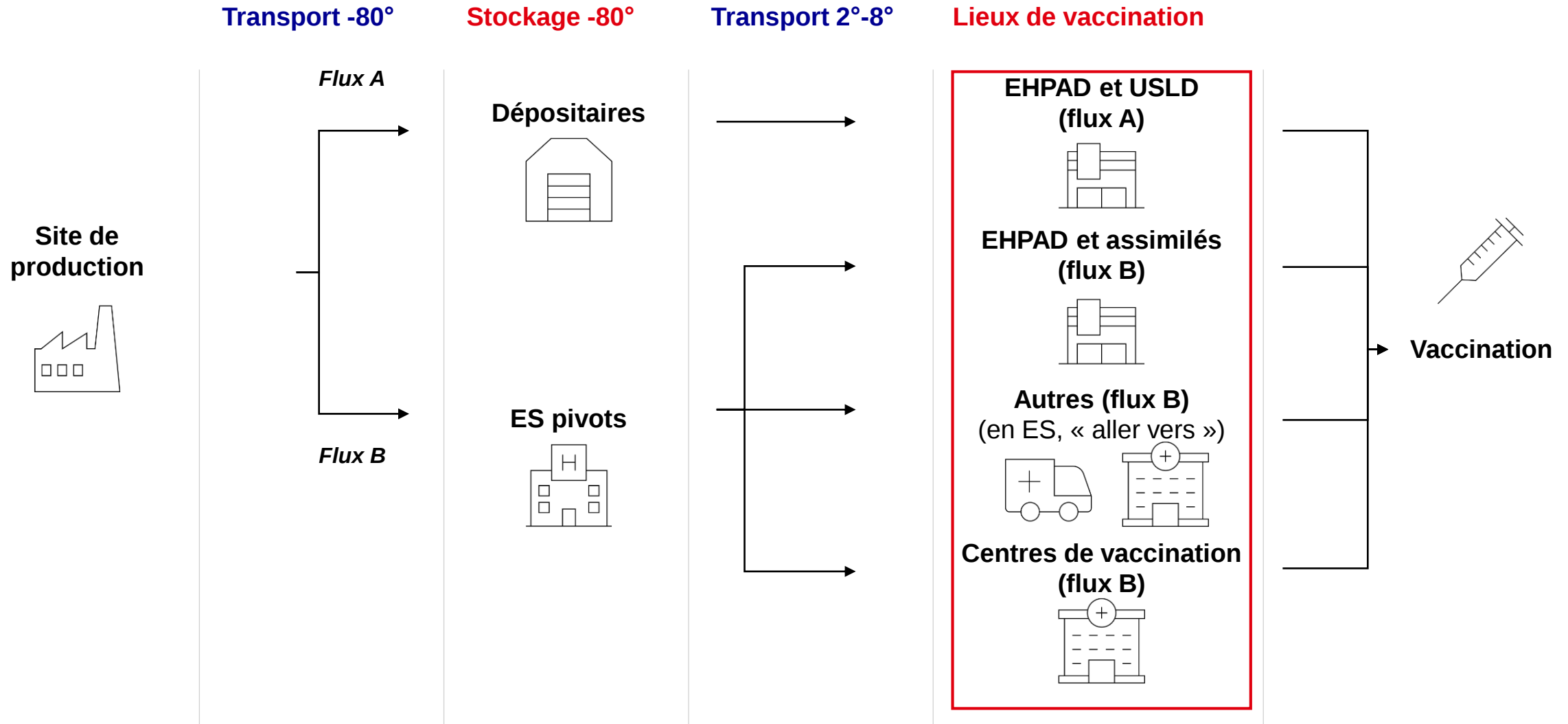
B

Les personnes éligibles à partir de 16 ans



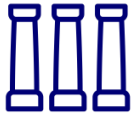
L'autorisation de mise sur le marché permettra la vaccination des 12 à 15 ans

Le circuit de distribution des vaccins Pfizer



Le schéma vaccinal doit être réalisé avec le même vaccin

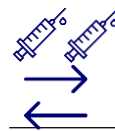
Dans certaines cas, le schéma vaccinal peut être assuré avec deux vaccins ARNm différents



Le principe



Contraintes



Rationnel



Exception

La HAS recommande de réaliser le schéma vaccinal complet **avec le même vaccin** à ARNm

Contexte épidémiologique de circulation encore très active du SARS-CoV-2.

Nécessité d'obtenir une protection optimale, en respectant le schéma de vaccination recommandé à 2 doses.

Tension d'approvisionnement pour l'un ou l'autre des vaccins à ARNm

Parenté des deux vaccins à ARNm disponibles qui délivrent le même antigène

Dans l'intérêt de la personne, il ne faut pas reporter la 2^e injection au-delà de 42 jours mais d'administrer à la personne **préalablement informée**, une 2^e dose d'un vaccin à ARNm différent.

Quelles mesures prendre en cas d'erreur lors de la vaccination ?

Les allocations de doses aux centres de vaccination se font selon les publics éligibles



VACCINATION CONTRE LA COVID-19

À l'attention
des professionnels
de santé

ATTENTION : Risque de confusion entre le flacon du vaccin COMIRNATY (Pfizer BioNTech) et le flacon de solvant (Chlorure de sodium)



» Des erreurs ayant conduit à l'administration de solvant seul (Chlorure de sodium) à la place du vaccin Comirnaty ont été remontées à l'ANSM.

Pour prévenir ce risque :

- Identifier et différencier les 2 flacons avant toute administration
- Séparer les flacons de solvants et les flacons de vaccin
- Dans la mesure du possible, reconstituer le flacon au dernier moment

En cas de dilution des flacons à l'avance :

- Entreposer à 2 endroits différents les flacons dilués et non dilués
- Noter la date et l'heure d'expiration sur le flacon dilué
- En cas de changement d'équipe, bien préciser si les flacons sont déjà reconstitués

RAPPELS : RECONSTITUTION DU VACCIN

Le vaccin doit être utilisé après dilution avec du chlorure de sodium 0,9%.

La stabilité physico-chimique a été démontrée pendant 6h entre 2 et 30°C.

D'un point de vue microbiologique, le produit doit être utilisé immédiatement.

Pour toutes les informations relatives au suivi des effets indésirables, rendez-vous sur ansm.sante.fr : dossiers thématiques COVID-19-Vaccins.

Suivez-nous sur

@ansm

Les vaccins, comme ceux à ARNm, présentent un rapport positif

Point de situation sur la surveillance des vaccins contre la Covid-19 de l'ANSM du 21 mai



Vaccins	Nombre de cas d'EI enregistrés et nombre d'injections réalisées	
Pfizer-BioNTech Données 30/04-13/05	19 535 20 964 000	Parmi les effets déjà sous surveillance spécifique, l'analyse d'un nouveau cas d'hémophilie acquise (apparition d'auto-anticorps dirigés contre le facteur VIII de la coagulation) sur la période, portant le total à 3 cas depuis le début de la vaccination, confirme que cet effet indésirable très rare constitue un signal potentiel. Ces cas sont survenus dans un délai de quelques jours à un mois, chez des personnes âgées de plus de 75 ans. Cet effet très rare ne remet pas en cause le rapport bénéfice/risque du vaccin.
Moderna Données 30/04-13/05	2 185 2 405 000	Il n'y a pas eu de nouveau signal identifié sur la période avec le vaccin Moderna.

[Lien](#) vers le point de situation sur la surveillance des vaccins contre la COVID-19 de l'ANSM du 21 mai 2021.

Agenda

Point de situation du déploiement de la stratégie vaccinale

Revue des vaccins disponibles et des personnes éligibles

Rappel des bonnes pratiques en centre de vaccination

Plusieurs consignes à donner aux personnes vaccinées

Avant de laisser repartir les patients, il convient de faire passer plusieurs messages-clés



Distribuer les flyers



Pour le moment,
même vacciné,
continuez à appliquer
les gestes barrières
et à porter le masque.



www.solidarites-sante.gouv.fr



Après votre vaccination, si vous ressentez
un effet indésirable, vous pouvez le signaler :



Rendez-vous sur
www.signalement.social.gouv.fr



Ou parlez-en à votre médecin

Messages-clés

- ❖ Les personnes ayant été infectées par la COVID-19 ne doivent **recevoir qu'une dose**;
- ❖ Les personnes vaccinées doivent être gardées en **observation 15 minutes** (50 min pour les personnes ayant une allergie aux vaccins);
- ❖ Les personnes vaccinées ne sont **pas immunisées avant au moins 10 jours**;
- ❖ Donner aux personnes vaccinées le flyer ci-contre;
- ❖ Dire aux patients de prendre leur **précaution pour leurs vacances**.

Le guide de bonnes pratiques aide au fonctionnement des centres

Synthétisé en 25 pages, ce guide permet de fournir des conseils pratiques aux responsables



Les 11 fiches permettent d'accompagner les chefs de centre au quotidien

Messages-clés

- ❖ Un guide condensé en 25 pages décliné en fiches
- ❖ 11 fiches synthétiques et simples d'accès
- ❖ Un guide actualisé et complété régulièrement
- ❖ Ex: « *guide pratique par tâche* »
- ❖ Ex: « *personnels mobilisables pour la vaccination* »
- ❖ Ex: « *Rémunération des personnels* »

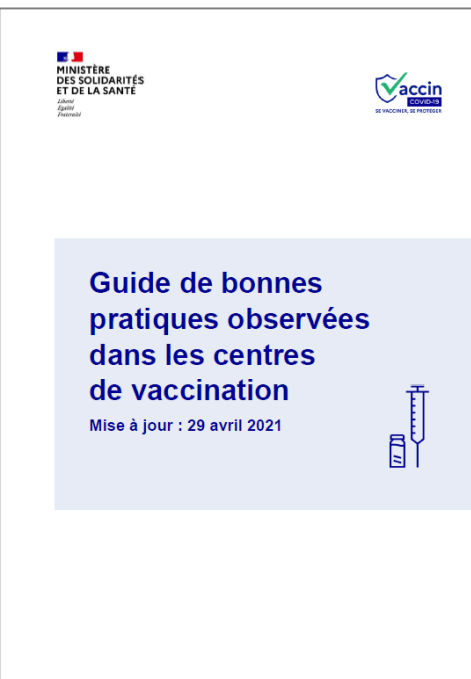


Table des matières

- place et l'organisation d'un centre 2
- Bonnes pratiques en matière d'aménagement de l'espace 5
- Schéma illustratif d'un centre moyen à 3 postes de vaccination 6
- Matériel recommandé pour le fonctionnement du centre 7
- Prise de rendez-vous 8
- Systèmes d'information et cartes CPS 10
- Bonnes pratiques et recommandations en matière d'organisation 11
- Liste des activités, temps observé et effectifs cibles 15
- Guide pratique par tâche 18
- Personnel et le financement d'un centre 21
- Personnels mobilisables pour la vaccination 21
- Rémunération des personnels 22
- Financement d'un centre de vaccination 25

La mise en place et l'organisation d'un centre

A : Bonnes pratiques en matière d'aménagement de l'espace

l'aménagement de l'espace est clé pour permettre un fonctionnement optimal des centres de vaccination. L'initiale en charge substantielle du nombre d'injections par rapport au rythme actuel peut impliquer des modifications d'agencement (notamment : pour contribuer à observer les règles de distanciation pour permettre un flux patient simple, et pour faciliter au maximum le travail des professionnels).

Bonnes pratiques observées en matière d'aménagement de l'espace

Mise en place d'un flux à sens unique

- Élaborer un fléchage à l'entrée du centre, pour orienter les personnes qui viennent se renseigner ou prendre un rendez-vous (près d'un site / téléphone)
- Établir un sens unique de circulation des patients à chaque étape, de l'entrée à la sortie du centre (les patients ne doivent pas, en principe, pouvoir se croiser)
- Créer deux salles d'attente séparées (pré-vaccinale et post-vaccinale)
- Prévoir tables à chaises dans la salle d'attente pré-vaccinale pour permettre aux patients de lire les consignes et de remplir leur questionnaire de santé dès leur arrivée (et faire gagner du temps au secrétariat)
- Après l'accueil et l'enregistrement, créer une file d'attente unique pour l'ensemble des postes de vaccination, afin d'optimiser leur usage

Aménagement d'un espace suffisant, permettant notamment le respect des mesures barrières

- Compter un espace suffisant (notamment dans les salles d'attente pré et post-vaccinales) pour respecter les règles de distanciation et les mesures barrières
- Aménager un espace suffisant pour accueillir un doublement potentiel du flux de patients par rapport à mars

Tentes / boîtes dédiées à l'injection

- Mettre en place des espaces séparés pour l'injection
- Prévoir si possible des espaces permettant l'accueil de deux personnes (de nombreuses personnes viennent en couple)

Espace de préparation des mono-doses

- Établir des espaces dédiés de préparation des mono-doses à proximité immédiate des boîtes de vaccination
- Stocker l'ensemble des consommables et le réfrigérateur contenant les doses dans le même espace

Espace dédié pour les patients couchés ou en fauteuil

- Mettre en place un box plus large pour accueillir les patients en situation de handicap et gérer les éventuelles urgences médicales

« L'aménagement en amont d'une salle modulaire permettant la montée en puissance nous assure d'être prêts lorsque les approvisionnements arriveront. »
 – Centre de vaccination de la région Centre-Val-de-Loire

Source : Observations faites en centres lors de visites réalisées du 21/03 au 14/03, retours terrain, Résultats de requête TFPV
 - ARS - Centres mentionnés auprès de 100 centres le 04/03

La fiche B fournit un format illustratif pour un centre à 3 postes de vaccination avec une proposition d'aménagement optimisé

Schéma illustratif d'un centre moyen à 3 postes de vaccination

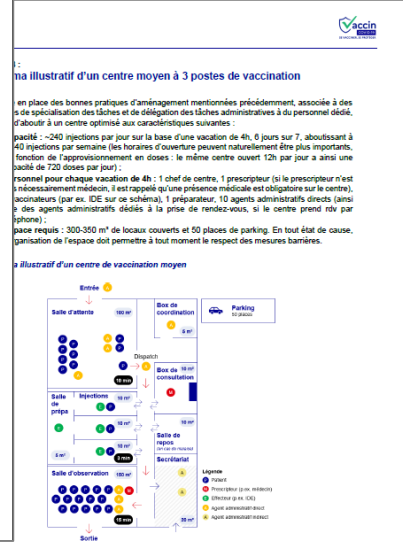
en place des bonnes pratiques d'aménagement mentionnées précédemment, associée à des spécialisations des tâches et de délégation des tâches administratives à du personnel dédié, d'aboutir à un centre optimisé aux caractéristiques suivantes :

capacité : ~240 injections par jour sur la base d'une vacation de 4h, 6 jours sur 7, aboutissant à 480 injections par semaine (les horaires d'ouverture peuvent naturellement être plus importants, fonction de l'approvisionnement en doses : le même centre ouvert 12h par jour a ainsi une capacité de 720 doses par jour) ;

personnel pour chaque vacation de 4h : 1 chef de centre, 1 prescripteur (si le prescripteur n'est pas un médecin, il est rappelé qu'une présence médicale est obligatoire sur le centre), 1 accordeur (par ex. IDE sur ce schéma), 1 préparateur, 10 agents administratifs directs (ainsi que des agents administratifs dédiés à la prise de rendez-vous, si le centre prend rdv par téléphone) ;

place requis : 300-350 m² de locaux couverts et 50 places de parking. En tout état de cause, l'organisation de l'espace doit permettre à tout moment le respect des mesures barrières.

Schéma illustratif d'un centre de vaccination moyen



* Nombre de doses livrées en fonction de la charge du centre
 Source : Observations faites en centres lors de visites réalisées du 21/03 au 14/03, retours terrain, Résultats de requête TFPV
 - ARS - Centres mentionnés auprès de 100 centres le 04/03

La fiche F décrit la spécialisation des tâches permettant de parvenir à cette organisation. Il est rappelé que la consultation médicale n'est obligatoire qu'en cas de contre-indication potentielle ressortant du questionnaire de santé.



[Lien](#) vers le Guide de bonnes pratiques.

Le guide de bonnes pratiques définit les postes des différents agents

Le chef de centre occupe une position déterminante pour le bon fonctionnement du centre



La fiche de poste de chef de centre

Attributions:

- ❖ Pilotage, organisation et animation générale d'un CV (LOG, RH, remontée d'information, relations autorités, soutien général, respect des procédures, etc.);
- ❖ Equilibrage charges interpostes hors santé;
- ❖ Gestions des incidents;
- ❖ Gestion du planning de RDV (ouverture des créneaux, gestion des reports, etc.).

Type:

- ❖ Professionnel de santé;
- ❖ Hors profession de santé.

Profils mobilisables: Cadre haut niveau (médecin, pharmacien, infirmier, cadre fonction publique, cadre association, etc.).



[Lien](#) vers l'annexe des fiches de postes.

Le rôle du chef de centre



« **Le chef de centre**, chargé notamment de la coordination générale et de la gestion de l'agenda du centre (en particulier de la bonne ouverture des RDV, dès réception des allocations de doses), n'est pas nécessairement présent sur place à plein temps dans les plus petits centres (il y est toutefois la plupart du temps en début et en fin de journée) ».



« A l'inverse, dans les très grands centres, il est présent en permanence et dispose parfois d'adjoints. Il incombe au responsable du centre de mettre en place un dispositif lui permettant de savoir qui est le personnel présent dans le centre dont il a la responsabilité, et pour quelle activité ».

L'accès des professionnels de santé aux centres est large

Les professionnels de santé ont des compétences différentes



Effecteurs

Prescription

Administration



Médecins



Pharmaciens d'officine



IDE



Sages-femmes



Chirurgiens-dentistes



Professionnels de santé



Etudiants en santé



Autres professionnels (e.g. sapeurs-pompiers)



Le remplissage du système « Vaccin Covid » remplit deux objectifs

Si le cadre est souple, la traçabilité du système d'information est cependant nécessaire



La saisie des informations de vaccination dans le SI « Vaccin Covid » le jour de la vaccination est obligatoire, en particulier à des fins de pharmacovigilance et parce qu'elle permet d'alimenter le pass vaccination.



Les titulaires de carte CPS doivent veiller à la sécurité physique de ces cartes, afin de ne pas permettre à des tiers d'en prendre connaissance ou possession de manière illégitime (ne pas les laisser visibles dans le centre, les conserver sur soi etc.)



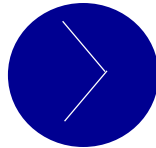
Les médecins, pharmaciens sages-femmes et IDE titulaires d'une carte CPS/eCPS **peuvent déléguer la saisie du SI Vaccin Covid à des personnels administratifs, sous réserve de la mise en place d'une traçabilité de cette délégation** (délégation formalisée, registres...). La durée de session a été allongée à 4h. **Pour éviter les conflits d'enregistrement, une solution de simplicité peut consister à ouvrir la session avec une carte d'un professionnel de santé retraité.**

Une ouverture des plages de rendez-vous régulière et actualisée

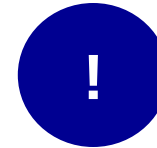
Des webinaires seront prochainement proposés pour accompagner les centres de vaccination



Ouverture des
plages de RDV en
amont



Adaptation du nombre de
RDV ouverts par heure au
temps passé à la vaccination



Poursuivre l'effort de
**réservation de
créneaux de
vaccination pour les
dispositifs d'aller vers.
5% des créneaux par
semaine.**



Des webinaires techniques sur la prise de rendez-vous et les SI vous
seront proposés par la Task Force Vaccination **très prochainement.**

Anticiper les mouvements des personnes et des personnels à l'été

La période estivale doit maintenir un haut volume d'injections et assurer les secondes doses



Facteurs défavorables



- ❖ La plupart des vaccins nécessite des rappels de vaccination



- ❖ Une période de départ en vacance des personnes (patients et professionnels)



- ❖ La permanence de mobilisations parallèles à la vaccination (e.g. incendie)

Facteurs favorables



- ❖ Des approvisionnements tout au long de l'été



- ❖ Une ouverture à la vaccination à tous les adultes à partir de la fin mai

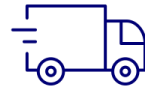
Réponses pour maintenir la vaccination



- ❖ Demander aux patients de prendre leur RDV de rappel dans le même centre que pour la 1^{er} dose



- ❖ Elargir la fenêtre pour recevoir la 2^e dose en ARNm



- ❖ Garantir les livraisons suffisantes pour assurer tous les rappels quand nécessaire



- ❖ Définir des plans de continuité d'activité des CV



- ❖ Déployer des opérations spécifiques, en innovant autant que possible sur le terrain



- ❖ Poursuivre la vaccination pour les publics qui ne partent pas en vacances



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention